



GRAND bassin de
BOURG-EN-BRESSE
communauté d'agglomération



AIN⁰¹
le Département



L'association Bois Agri-Local Aindinois

**L'agriculture face au défi de la production d'énergies
renouvelables dans les territoires
Cap Rural – 27 mai 2021**





- Genèse du projet collectif
- L'association « Bois Agri-Local Aindinois »
- Travaux en cours et perspectives



Rappel de l'origine du projet



- Identification depuis fin 2015 par la CA01 et la FDCUMA d'agriculteurs (principalement sur la partie Bresse) intéressés, pour approfondir la réflexion sur la valorisation du bois des exploitations en litière et/ou énergie.
- Accompagnement de la réflexion autour d'objectifs partagés :
 - Se donner les moyens (mécanisation, mutualisation...) de mieux exploiter la ressource
 - Sécuriser les chantiers d'abattage et de broyage
 - S'assurer d'une gestion durable de la ressource
 - Disposer de références technico-économiques
 - Tirer une valorisation économique pour les exploitations agricoles
- Animation d'un groupe informel sur plusieurs années

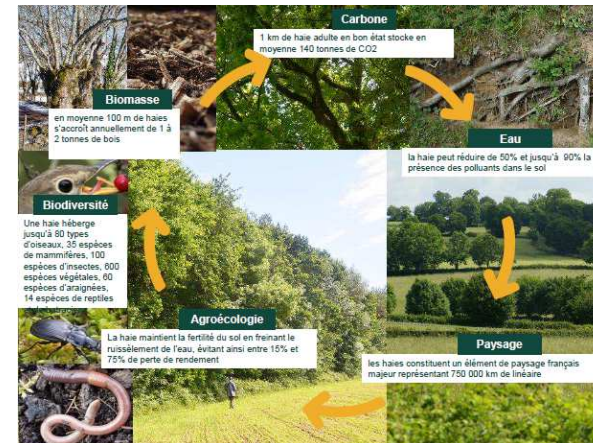


S'inscrire dans une logique de gestion durable

Les haies peuvent jouer de multiples rôles et notamment :

- Réservoir de biodiversité
- Stockage de carbone
- Production de biomasse
- ...

**MAIS à condition
d'être maintenue en bon état**



- Participer à donner une valeur économique au bois issu des haies gérées durablement
- Encourager à co –construire des filières locales et équitables avec un juste retour pour les agriculteurs qui les entretiennent



Principales actions conduites depuis 2015



- Organisation sur 2015/2016 de visites dans l'Allier et en Saône et Loire
- Information et sensibilisation des exploitants agricoles du département lors de réunion ou de journées de démonstration en 2016 et 2017 (abattage, broyage)
- Mise en place et suivi d'essai sur l'utilisation de bois plaquette en litière (2017/2018)
- Organisation de tournées d'abattage mécanisées depuis 2017
- Réalisation de plans de gestion bocager en 2017, dont 2 sur la CC de la Veyre
- Acquisition de références technico-économiques (débit de chantier, coût, ...)
- Visite de plusieurs salons (Euroforest, mécabois, ...)
- Construction d'une formation en partenariat avec la mission haie-énergie d'Auvergne en 2019
- Organisation d'une mission d'étude dans la Sarthe en 2019



L'association Bois Agri-Local Aindinois





Rappel des objectifs de l'association

- Rechercher les outils et moyens pour **valoriser le bois issu de l'entretien** des haies (biomasse énergie, paillage ...)
- Préserver et régénérer le bocage par des pratiques adaptées
- Favoriser la réappropriation de savoirs et savoir-faire nécessaires à un **entretien durable de cette ressource**
- Informer et former ses adhérents, afin de les aider à progresser dans leurs pratiques
- S'organiser collectivement pour créer une filière locale de production et de vente de bois plaquettes issus de l'entretien des bois agricoles
- **Optimiser la qualité et la valorisation** des produits issus de cette ressource et les promouvoir

Principales actions engagées

- Formalisation du « Guide des bonnes pratiques de gestion et d'entretien du bocage »
- Organisation de sessions de formation « *Quantifier et gérer durablement la ressource en bois sur mon exploitation* »
- Accompagnement des adhérents pour la préparation et l'organisation des chantiers (Visites pré-chantier, plan de gestion bocager...)
- Mise à disposition d'une offre de service pour l'abattage mécanisé et la production de plaquettes (déchiquetage)

Association Bois Agri-Local Aindinois

Guide des bonnes pratiques de gestion et d'entretien du bocage



A l'usage des exploitants agricoles et de tous les gestionnaires du bocage de l'Ain



juin 2019



L'association aujourd'hui c'est :



- Plus de 30 adhérents, signataires de la charte
- Un appui technique via la SARL SARL FL AGRI/VL MECA-CONSEIL (Franck LORIOT), la FDCUMA, la chambre d'agriculture de l'Ain, ALEC01 et la mission Haie Auvergne
- Des partenariats effectifs ou en cours de formalisation : CUMA compost 71, AMF01, CEN, ALEC01, Mission haie Auvergne, SAAF, CUMA de Saint André sur Vieux Jonc, SCOP Agroof, ...
- Un soutien des collectivités territoriales : Conseil Départemental, communauté d'agglomération du bassin de Bourg en Bresse et fonds LEADER



Quels usages pour quelle valorisation ?

➤ A court terme couverture des besoins agricoles

- Chaudière biomasse
- Litière pour les bovins



➤ A moyen/long terme

- Commercialisation auprès de communes ou communautés de communes pour l'approvisionnement en local de leurs chaufferies
- Développement d'offre de services auprès d'autres acteurs du territoire (syndicat de rivière, collectivités territoriales ...)



Données économiques

Paillage pour les animaux

- 4 MAP remplacent 1 t de paille
- Plaquette bocagère autoproduite : un coût de production d'environ 40 à 50 €/t
- Une litière plus saine qui absorbe mieux
- Des meilleurs résultats techniques et économiques
- Des économies de près de 3 000 € pour 100 UGB* par rapport à l'achat de paille (paille livrée cours de ferme)



*MAP = Mètre cube Apparent - UGB = Unité Gros Bovins



Données économiques



Plaquette bois-énergie

- 1 MAP* de plaquette = 90 litres de fioul, ou 78 kg de propane économisés
- Une opportunité pour l'approvisionnement des petites/moyennes chaufferies
- La mobilisation d'une ressource locale, avec un coût plus stable
- Une économie en termes de transport
- La contribution à une économie du territoire non délocalisable

*1 MAP = Mètre cube Apparent = 2/3 d'un stère de bois



Quels intérêts pour les territoires de redonner de la valeur aux haies ?

La production et l'utilisation de bois plaquettes constituent une opportunité qui répond à plusieurs enjeux

- Développement d'une agriculture multifonctionnelle par la valorisation économique de l'entretien des haies
- Développement d'une énergie renouvelable locale, contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Protection de la ressource en eau, de la biodiversité et préservation des paysages : en redonnant une valeur productive aux haies
- Contribution au stockage du carbone
- Maintien, voire développement de l'emploi local en milieu rural
- Développement du dialogue et de l'interconnaissance des acteurs ruraux en fédérant des acteurs locaux différents (agriculteurs, collectivités locales, associations à vocation environnementales, ...) qui peuvent se retrouver ensemble autour d'un projet d'intérêt collectif et durable





L'association Bois Agri-Local Aindinois

Vos contacts

- Pour l'association Bois Agri-Local Aindinois
Franck LORIOT :
Portable : 06 14 17 10 43
bala.boisbocager@gmail.com
- Pour la chambre d'agriculture de l'Ain
Laurent JULLIAN-BINARD/Jean-Daniel FERRIER
laurent.jullian-binard@ain.chambagri.fr

